Tisserent et Vétagri travaillent main dans la main

L'entreprise spécialisée dans l'alimentation animale fait partie des adhérents du groupement d'employeurs depuis son origine. Mardi, l'entreprise avait ouvert ses portes à quelques membres de l'association.

Derrière l'immense tour de plusieurs mètres de hauteur surplombant Loudéac, se cache l'entreprise Vétagri. Cette entreprise fabrique et distribue des aliments, des produits minéraux et des asséchants pour les animaux d'élevage. Chaque année, Vétagri produit 55 000 tonnes de minéraux et asséchants.

La société compte 70 salariés répartis sur deux sites de production. Le premier à Loudéac où est installé le siège social depuis 1970 et le second à Plancoët.

Les 600 clients de Vétagri sont des éleveurs fabriquant eux-mêmes l'alimentation de leurs animaux ainsi que quelques usines de fabrication d'aliments.

Alexandre Bourges, responsable du site de production, explique la phase d'expédition.

Un temps partagé

Si toute la production n'est pas faite à Loudéac, toutes les commandes sont en revanche prises au siège. Administratif, commercial, qualité, production... Les services de l'entreprise sont nombreux. Et nécessitent le recours à tous types de salariés.

Vétagri accompagne le groupement d'employeurs Tisserent depuis sa création. Actuellement, un agent de sécurité occupe un temps partagé dans l'entreprise. **« Nous n'avions pas besoin d'un temps complet sur ce poste. Ce temps partagé nous a permis de bénéficier de quelqu'un de qualifié. Nous profitons de la mutualisation de ses compétences »,** explique Fabienne Hamon, responsable administrative et financière et en charge des ressources humaines chez Vetagri.

L'activité de Vétagri est cyclique. Plus forte de septembre à mars. En dehors de cette période, les animaux se nourrissant d'herbe. Le surcroît de travail en implique le recours aux intérimaires.

L'entreprise pourrait prochainement profiter des efforts de Tisserent dans sa conquête des temps partagés en saisonnalité (lire ci-contre). **« Nous étudions actuellement une offre adaptée avec Tisserent. Un maillage serait possible avec Gélagri. »**

Le partenariat avec Tisserent est pour Vétagri un partenariat gagnant. Dans le cadre d'une création de poste, l'entreprise a pu transformer un temps partagé initialement embauché pour un remplacement de congé maternité par un CDI à temps plein.

Avec 46 millions de chiffre d'affaires, l'entreprise Vétagri entend bien se développer. Le terrain jouxtant l'entreprise a déjà été acquis dans cette perspective. Un local dédié aux expéditions a également été provisoirement construit sur le site de l'entreprise.

Isabelle SIGOURA.

La vie des entreprises de l'Ouest sur **ouestfrance-entreprises.fr**

Ouest-France

merc. 10 Juin 15

suite →

« Nous voulons travailler la saisonnalité »

Alexandre Bourges a fait visiter les locaux de Vétagri à des adhérents de Tisserent.

Le groupement d'employeurs Tisserent permet aux entreprises adhérentes de mutualiser leurs besoins en temps de travail partagé et aux salariés d'effectuer un temps plein réparti dans plusieurs structures.

Avec 12 ans d'expérience, 53 adhérents et 30 salariés la formule est gagnante. En affichant, une diffusion régulière de ses postes à plus de 400 entreprises et collectivités, le groupement est un véritable acteur de l'emploi.

Le développement du temps de travail partagé est un objectif largement atteint. L'heure est maintenant venue de viser de nouvelles orientations. « **Nous souhaitons davantage travailler la saisonnalité** », annonçait Jean-François Le Duc, président de l'association Tisserent, lors de la dernière assemblée générale, mardi, dans les locaux de Vetagri, adhérent au groupement.

Sur ce principe, Jean-François Le Duc expliquait que le même salarié pourrait par exemple « **exercer un temps partagé l'hiver chez Entremont et l'été chez Gélagri** ».

Côté tarifs, une bonne nouvelle pourrait bien inciter de nouveaux adhérents à pousser la porte de Tisserent : « **La baisse des coefficients de facturation sur les postes de production.** »

Une nouvelle directrice

Et pour accompagner ces nouveaux projets, un nouveau visage arrivera le 22 juin à la direction de Tisserent. Celui d'Alexandra Glais. « **Alexandra était à l'origine du groupement d'employeurs à Pontivy** », expliquait Jean-François Le Duc.

Gaëlle Héno-Manic, l'ancienne directrice lui laisse sa place avec la satisfaction d'une mission accomplie depuis le lancement de Tisserent. Elle a décidé de voguer vers de nouveaux horizons.

L.S

Ouest-France
merc. 10 juin 2015